

# Haute-Isle

*Bulletin d'information – Juin à Décembre 2015 (n°15)*

## Haute-Isle Chantemesle Les Charrières

Le mot du Maire (page 1)

I. Gestion et administration de la Commune (Page 2)

II. Grands chantiers & projets en cours (Page 3)

III. Temps festifs & Loisirs (Page 5)  
Comité des fêtes (page 9)

Informations pratiques

Chères hautilloises, chers hautillois,

*Les tragiques événements de novembre dernier ont suscité dans notre pays un énorme mouvement de solidarité envers les victimes et leurs familles mais également dégout et colère.*

*En cette fin d'année malgré tout il nous faut rebondir et laisser le champ libre à des sentiments plus positifs tels que l'amour de son prochain, de sa famille, le goût de la fête, la joie d'exister et d'entreprendre.*

*2016 est déjà presque là avec de nombreux défis à relever pour notre pays et également pour notre commune.*

*Les nouvelles orientations de l'aménagement du territoire (loi NOTRe) vont tendre à diminuer sans cesse nos marges de manœuvre par le biais des multiples transferts de compétences et de finances aux intercommunalités. C'est un changement inéducable souhaité par les politiques de tout bord.*

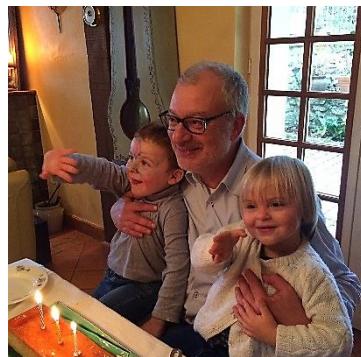
*Nous entendons être une force d'action et de proposition dans ce domaine et c'est pour cette raison que nous participons activement au fonctionnement de la C.C.V.V.S.*

*Sur le plan strictement communal, au-delà de la gestion parfois lourde du Quotidien, nous nous efforçons de mener des projets à moyen et long terme parmi lesquels la rénovation du système de distribution de l'eau, la mise aux normes de l'assainissement, la quête sans cesse renouvelée de la protection de l'environnement et du cadre de vie des administrés.*

*Tout ceci a malheureusement un coût que nous devrons gérer avec le plus de rigueur possible.*

*Vous verrez dans ce bulletin aux couleurs joyeuses les réalisations et manifestations de l'année écoulée. Les manifestations auxquelles beaucoup d'entre vous ont participé sont le moteur de notre motivation à progresser toujours d'avantage.*

*Aussi avec l'Equipe Municipale et le personnel communal je me permets de vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.*



*Joyeux Noël et Bonne Année  
à toutes et à tous.*

*Bien cordialement.*

*Laurent Skinazi*



## Tarifs de l'eau

Vous avez reçu vos factures d'eau et vous y avez constaté une augmentation du prix de l'abonnement et du M3. Cela mérite quelques explications.

Le budget de l'eau se divise en deux sections :

- l'investissement qui concerne les opérations d'équipement du réseau ayant pour objet d'augmenter la qualité des équipements voir d'en créer de nouveaux. Les recettes proviennent essentiellement des emprunts, de subventions spécifiques et éventuellement de l'autofinancement (épargne).
- le fonctionnement quant à lui concerne les dépenses incompressibles et obligatoires comme l'entretien des réseaux (réparations des fuites...) des châteaux d'eau, de la station de pompage, toutes les analyses d'eau et contrôles de qualité effectués régulièrement notamment par l'Agence Régionale de Santé

Pour pallier à ces dépenses, il faut des recettes. Elles proviennent exclusivement du produit des factures.

Il est important de noter que ne reviennent à la commune que les montants de l'abonnement et de la consommation. Les taxes (obligatoires) sont reversées à l'Agence de l'Eau et au SIAA ( Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome).

Les dépenses de fonctionnement augmentent et cela est dû en particulier à la réglementation de plus en plus exigeante tant au niveau de la qualité de l'eau que de sa distribution.

Deux choix s'offrent alors à nous : le premier consiste à déléguer auprès d'un grand groupe, l'entretien des réseaux, la gestion et la facturation avec pour conséquence notre perte d'indépendance dans ce domaine et des augmentations de prix non décidées par le Conseil Municipal.

L'autre choix, c'est celui que nous avons fait, est de conserver tant que cela sera possible la maîtrise complète de ce dossier où certes des augmentations tarifaires sont possibles mais limitées car visant juste à équilibrer le budget.

# VEOLIA

Vous avez reçu un courrier de VEOLIA vous demandant de bien vouloir les contacter pour convenir d'un rendez-vous afin de vérifier l'installation individuelle de votre assainissement.

Depuis le 1er juillet 2012, la nouvelle réglementation s'applique pour le contrôle des installations d'assainissement non collectif. L'objectif est d'établir des règles plus claires de contrôle de ces installations, en précisant les points contrôlés et les règles d'interprétation.

Cette visite se fait en collaboration avec le SIAA. Un diagnostic est ensuite établi et vous est transmis.

Pour la mise aux normes vous pouvez, après étude de votre dossier, et notamment le rapport de VEOLIA, prétendre à une aide financière du SIAA.

Une réunion publique se déroulera en mairie courant février en présence des représentants du syndicat et de VEOLIA afin de vous présenter ce dispositif.

Vous recevezz prochainement un courrier individuel vous invitant à cette réunion.

## *Elections régionales*

Les premières élections régionales, depuis le redécoupage territorial (13 régions au lieu de 22), se sont déroulées les 6 et 13 décembre.

A la suite du 1<sup>er</sup> tour 3 candidats étaient présents au second.

## Résultats obtenus à HAUTE-ISLE au second tour :

Claude BARTOLONE · 60 voix

Valérie PECRESSE · 49 voix

Wallerand DE SAINT JUST : 37 voix

Inscrits : 214

Inscrits : 214  
Votants : 150

Volants :  
Blanc : 1

Dianc :  
Nulls : 3

Nuis. : 3  
Exprimées : 146





### Crèche « Graine d'Eveil » à Vétheuil

La crèche « Graine d'Eveil » a ouvert ses portes en novembre.

Elle se situe à proximité de la Mairie de Vétheuil et est gérée en Délégation de Service Public pour la Communauté de Communes Vexin Val de Seine.

Elle peut accueillir 16 enfants et comprend une seule unité de vie où tous les âges sont mélangés.

La crèche Graine d'Eveil de Vétheuil dispose de pièces modernes et lumineuses garantissant le confort et l'épanouissement des tout-petits. La structure comprend une salle de change et deux salles de repos.

La crèche est agrémentée d'un magnifique et vaste jardin permettant de nombreuses sorties en extérieur, d'un parking pour les parents leur permettant de se garer à proximité.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00.

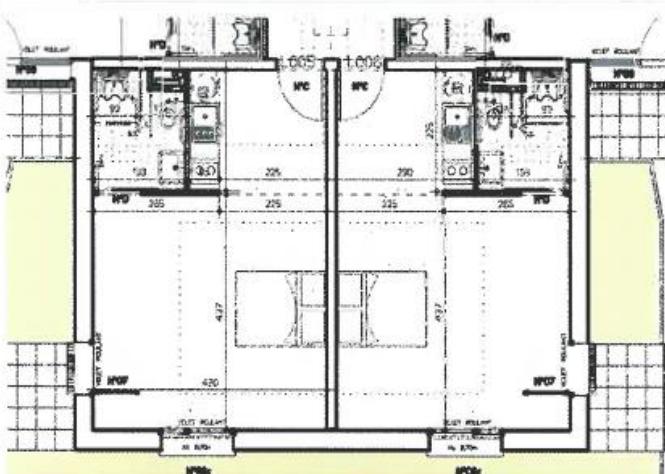
Les inscriptions et les demandes de renseignements se font auprès de Madame MORIN, directrice de la crèche au 01.30.42.61.69 ou par mail : [vetheuil@creche-la-maison-bleue.fr](mailto:vetheuil@creche-la-maison-bleue.fr)

### MARPA

La **Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées** située à Vétheuil est un projet qui a été porté par la C.C.V.V.S. en partenariat avec la MSA et qui propose 22 logements de type T1 et un logement T2 pour deux personnes, parmi lesquels deux maisons de plain-pied, ouvrant sur des terrasses et des jardins privatifs. Ces logements sont regroupés autour de parties communes.

L'objectif de la MARPA est que chacun dispose d'un vrai « chez soi » tout en conservant - voire en enrichissant - ses activités et relations sociales antérieures.

Sous la direction du responsable de MARPA, une équipe professionnelle coordonne les services autour des personnes accueillies. Les résidents pourront échanger des liens avec la crèche toute proche et la proximité du centre bourg leur permettra de rester intégrer dans le tissu social local. Ils pourront faire appel aux intervenants médicaux de leur choix. Des animations et sorties seront, par ailleurs, organisées pour les résidents.



Pour toutes inscriptions ou renseignements, écrire ou téléphonez à la MARPA (responsable Aurélie Goigoux)  
Adresse : Monsieur le Président de l'association des gestion MARPA Vexin Val de Seine - 15, rue Montrond - 95510 Vétheuil  
Tél. 07 61 59 60 69  
Courriel : [marpavvs.95@wanadoo.fr](mailto:marpavvs.95@wanadoo.fr)

## Travaux sur le réseau d'eau

Un cabinet de maîtrise d'ouvrages a été contacté en vue des futurs travaux sur le réseau d'eau.

Ce programme vise à sortir les compteurs au plus près ou sur le domaine public et à mettre aux normes les canalisations.

Ces travaux nécessiteront des visites sur le terrain. Nous vous remercions par avance de bien vouloir coopérer avec le

technicien accompagné de l'agent communal qui se rendront à votre domicile.

Ces dépenses seront affectées au budget de l'eau.

## Eclairage salle communale

L'électricité a été refaite dans la salle communale. Des lampes LED plus économiques ont été installées en remplacement des spots très énergivores.

L'entreprise LEBRET de Gasny a effectué ces travaux qui ont fait l'objet d'une subvention de Monsieur HOUILON, député du Val d'Oise, au titre de la réserve parlementaire.



## Volets de la mairie

Passablement endommagés et vermoulus, les volets de la mairie étant dans un état qui n'assurait plus la sécurité du bâtiment ont été changés.

Ils ont été peints par l'agent technique aidé de Monsieur BRUNET, conseiller municipal, que nous remercions vivement.



## Fontaine du cimetière

Sur les indications du conseil municipal, l'espace où se trouve le robinet du cimetière a été réaménagé pour faciliter son accès.

Ces travaux ont été réalisés par l'employé municipal.

## Illuminations de Noël

Vous avez sûrement constaté qu'il y a moins d'illuminations de noël dans nos rues.

La municipalité a fait ce choix pour des raisons économiques car les dotations et aides budgétaires sont en baisse.

De ce fait la facture de pose a été divisée par trois, il en sera de même pour celle de la dépose.

De plus, nous l'avons tous entendu lors de la COP21, il est important de préserver notre environnement et de faire des économies d'énergie, par cette action la commune montre son implication dans la protection de la planète.

## Opérations « Berges Saines 2016 »

En matière de protection de l'environnement nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour l'opération « Berges Saines » qui se déroulera, sur le plan national du 28 mai au 5 juin 2016.

Le nettoyage des berges à Haute-Isle se déroulera quant à lui le samedi 4 juin au matin.

Prenez note, on compte sur vous !



[www.berges-saines.fr](http://www.berges-saines.fr)



#### Journées Européennes du Patrimoine

Comme chaque année les Journées Européennes du Patrimoine ont remporté un grand succès. En effet, environ 600 visiteurs sont venus les 19 et 20 septembre découvrir notre église.

Le samedi c'est Manon ROUSSEAU, qui, dans le cadre de ses études de tourisme, s'est gentiment proposée pour accueillir les visiteurs. Nous la félicitons et la remercions pour son implication dans cette manifestation importante pour Haute-Isle.

Les visites commentées ont été très appréciées par un public à l'écoute.



Le dimanche avait lieu le traditionnel repas champêtre organisé par la municipalité.

Il régnait autour du barbecue et de la table une très bonne ambiance et chacun a pu passer un bon moment.



## Repas d'automne

Cette année encore le repas d'automne destiné à nos anciens a été organisé par le CCAS.

C'est à l'Auberge de Prieuré de Gasny qu'ils ont été reçus. Un repas raffiné a été proposé par le chef et entre les plats nos anciens ont pu reprendre en chœur les chansons proposées par l'accordéoniste.

« Aux Champs Elysées », « Mon amant de Saint Jean », « Etoile des neiges » ont, entre autres, été chantées par tous sans oublier « Félicie aussi » interprétée par Madame PHILIPPE.

Monsieur le Maire souhaiterait que plus de personnes répondent présentes à ce repas qui est à chaque fois un moment d'échanges et de convivialité.



## Cérémonie du 11 Novembre

Pour commémorer l'anniversaire de l'armistice de 1918, la journée du 11 novembre fut instituée par la loi du 24 octobre 1922 "journée nationale pour la commémoration de la Victoire et de la paix". La loi du 28 février 2012 élargit la portée à l'ensemble des morts pour la France. C'est donc la reconnaissance du pays tout entier à l'égard de l'ensemble des Morts pour la France tombés pendant et depuis la Grande Guerre qui s'exprime aujourd'hui, particulièrement envers les derniers d'entre eux, notamment en opérations extérieures.

Les Habitants de Haute-Isle, de toutes générations, ont rendu hommage à nos soldats morts pour la France en déposant une gerbe au Monument aux Morts du cimetière.

Un vin d'honneur a ensuite été servi à la mairie.



## Cérémonie des Vœux

Vous êtes conviés à la cérémonie des voeux qui se déroulera le VENDREDI 15 JANVIER à 19h30 en mairie.

## RESTAURANT

5 Grande Rue 78520 SANDRANCOURT

Ouvert Lundi midi, Jeudi, Vendredi

Samedi et Dimanche. Service Midi & Soir

12h00-14h00/19h00-22h00

Réservation :

01.30.92.93.29

Pour s'y rendre :  
De Mantes la jolie,  
prendre direction  
Limay/ Dennemont  
A Dennemont,  
prendre direction  
Sandrancourt/ Guernes



**SARL BARON**

**CHAUFFAGE**

**PLOMBERIE**

**RAMONAGE**



**INSTALLATION & DEPANNAGE**

**06.73.45.52.69**

95780 HAUTE-ISLE



**LEBRET ELECTRICITE**

ELECTRICITE GENERALE  
CHAUFFAGE ELECTRIQUE / VMC  
ANTENNE / ALARME / INTERPHONE  
ECLAIRAGE PUBLIC / FESTIF

Mr TOP FRÉDÉRIC

RESPONSABLE D'AGENCE

TÉL/FAX : 02.32.51.51.20

PORTABLE : 06.69.23.13.01

E.MAIL : [slebret-electricite@orange.fr](mailto:slebret-electricite@orange.fr)

8 ter RUE DE LA GARE  
27 620 GASNY



**GESBERT**

ARROSAGE AUTOMATIQUE  
JET D'EAU  
POMPES - BASSINS

Pascal GESBERT

25, Chemin des Croiselles - 95510 VETHEUIL  
Fax: 01 34 78 10 42      Tél: 01 34 78 15 60

E-mail: [auservicedujardin@free.fr](mailto:auservicedujardin@free.fr)  
Site: [www.gesbertarrosage.com](http://www.gesbertarrosage.com)

**Guy BAILLARGEAT**

Aménagement et entretien  
Jardins, bassins,  
Rocailles, terrasses  
Arrosage automatique  
Clôtures et petits travaux  
de maçonnerie  
Création personnalisée  
de jardinières et décors de jardin  
Elagage grands arbres



Tél: 01 34 79 72 60

13, route de Haute-Isle

95780 LA ROCHE-GUYON

[ggs.baillargeat@wanadoo.fr](mailto:ggs.baillargeat@wanadoo.fr) SIREN 418259 438 950

*Em*  
**Peinture Décoration  
Vitrerie Revêtements**

*Emmanuel Marie*

**Tél : 01 34 79 71 41**

**Port : 06 25 53 26 19**

**10, rue Paul Dauvergne**

**95780 La Roche Guyon**

**E-mail : [e.marie95@orange.fr](mailto:e.marie95@orange.fr)**

SN

## LEBRET ELECTRICITE

ELECTRICITE GENERALE  
CHAUFFAGE ELECTRIQUE / VMC  
ANTENNE / ALARME / INTERPHONE  
ECLAIRAGE PUBLIC / FESTIF

Mr TOP FRÉDÉRIC  
RESPONSABLE D'AGENCE  
TÉL/FAX : 02.32.51.51.20  
PORTABLE : 06.69.23.13.01  
E.MAIL : [snlebret-electricite@orange.fr](mailto:snlebret-electricite@orange.fr)  
8 ter RUE DE LA GARE  
27 620 GASNY

*livraison gratuite à domicile et au bureau*

# SPEED'ZA



mardi soir,  
mercredi et jeudi soir  
toutes nos pizzas sénior

9,90€  
à emporter

Ouvert 6j/7  
11h à 14h et 17h30 à 21h30  
Vendredi Samedi 22h30  
Fermé le lundi  
et mardi matin

25 ans d'expérience      qualité garantie      pâte faite maison

**01.34.78.17.91**  
5 Grande rue 95510 Vetheuil

## L'EPIC ROYAL



BOULANGERIE ARTISANALE  
PATISSERIE

TEL : 01.30.42.33.26 / 06.75.59.38.80  
6 PLACE DE LA MAIRIE 95 510 VETHEUIL



# BigMat

LES BÂTISSEURS ONT LEUR MAISON

## GASNYMAT

34 Route d'Ecos 27620 GASNY

Tel: 02.32.52.64.82  
Fax : 02.32.52.18.97  
Horaires d'ouverture :  
Lundi au Vendredi de 7h30 à 12h00 / 13h30 à 18h00  
Samedi de 08h00 à 12h00 / 13h30 à 17h30



Mon expérience au service de  
vos chantiers

Jean-Marie LEROY  
06 86 40 44 54

19, route de Parnes - Buchet - 95770 BUHY  
e-mail : [jean-marie-leroy@orange.fr](mailto:jean-marie-leroy@orange.fr)

Terrassements-Assainissements individuels-  
Viabilisations de terrain-Démolitions-Curages-  
Aménagements espaces verts- Nivelage de précision-  
Sols équestres- Location de bennes et matériels T.P.

## Sandrine TOP



23 bis, rue de Paris  
27620 GASNY

Tél. 02 32 52 02 92 - Port. 06 81 65 94 34

[www.sftconduite.fr](http://www.sftconduite.fr)  
e-mail : [sftconduite@orange.fr](mailto:sftconduite@orange.fr)

- Permis AM - Conduite accompagnée
- Conduite supervisée - Permis B
- Heures perfectionnement - Code par internet
- Récupération de points
- Suivi par tablette tactile

Horaires Code : lundi - mardi - mercredi 19h-20h  
vendredi 18h-20h / samedi 10h-12h et 14h-15h  
Horaires Conduite : du lundi au mercredi 8h-19h

## Comité des Fêtes.

### Fête de l'été

Cette fête de l'été s'est déroulée le 20 juin.

Comme chaque année, les élus ainsi que de nombreux Hautillois et Hautilloises nous ont fait le plaisir d'assister à notre fête de village qui avait pour thème « l'Ecosse ».

De nombreux convives sont venus déguisés et les messieurs ont eu beaucoup de succès auprès de ces dames – l'occasion étant rare à Haute-Isle de porter le kilt !

Après un dîner apprécié de tous et en musique – bombarde et biniou – pour rester dans le thème - munis de flambeaux nous avons terminé ce moment de convivialité en nocturne en empruntant le chemin de campagne afin d'embraser le traditionnel feu de la Saint Jean.

La présidente remercie le cuisinier pour la cuisson de ses viandes, les cuisinières pour les desserts ainsi que les maris ou compagnons pour leur disponibilité.



### Concert des polyphonies Corses

En ce début d'automne, le comité des fêtes a eu le plaisir d'accueillir les polyphonies Corses « A STONDA ».

Dans notre église troglodytique, à l'acoustique exceptionnelle, ce groupe composé de quatre chanteurs aux voix puissantes et mélodieuses ont enchanté l'assistance de leurs interprétations.

A l'issue de cette soirée musicale, un moment de convivialité a été offert par le comité des fêtes dans la salle communale.



### La crèche de Noël

Le comité des fêtes vous accueille dans l'église troglodytique pour vous faire découvrir la traditionnelle crèche de Noël avec ses personnages grandeur nature.



Vous êtes attendus les samedis et dimanches jusqu'au 10 janvier de 14h30 à 17h00.

L'église sera exceptionnellement ouverte le Vendredi 25 décembre de 14h30 à 17h00.

Après des décennies sans messe de noël dans notre église elle sera célébrée le jeudi 24 décembre à 19h00.



## *Ecole du Grand Saule*

### *Plan Vigipirate à l'école de La Roche Guyon*

Dans le cadre du plan Vigipirate renforcé activé depuis le 13 novembre, de nouvelles dispositions sont en vigueur qui modifient certaines habitudes de l'école. Par exemple, le matin, les parents ne sont plus autorisés à accompagner leurs enfants dans les classes maternelles. Ils les déposent donc à la grille. Par conséquent, afin de rassurer tout le monde, enfants et parents, ce sont des élèves de la classe des CM1-CM2 qui se chargent, à tour de rôle, de prendre les plus petits en charge, du portail de l'école jusqu'à dans leur classe.



Chaque jour, une équipe de six accompagnateurs, identifiables grâce à une petite « pancarte » est donc mobilisée depuis l'heure de l'ouverture de l'école jusqu'à ce que la cloche retentisse.

### *Exercice d'alerte PPMS*

Le mardi 15 décembre, comme toutes les écoles du Vexin, l'école de la Roche Guyon s'est entraînée à faire face à un risque majeur. Ce plan, appelé PPMS, a été déclenché vers 9h30 et a duré environ une heure. Pendant ce temps, les classes sont restées dans leur zone de confinement et aucune entrée ni sortie de l'école n'a été autorisée pendant la durée de l'alerte. Le thème de cet exercice était la présence d'un nuage toxique. Il a donc fallu s'entraîner à calfeutrer les fenêtres et les dessous des portes. Les élèves se sont prêtés sérieusement à cet exercice, sans panique. A l'issue de l'exercice, ils ont pu goûter les joies d'une récréation méritée.



### *Infos à la mêlée*

### *C.A.F.*

Depuis le 30 juin dernier, la Caf du Val d'Oise accueille son public sur rendez-vous à Sarcelles et Argenteuil. A compter du 21 septembre prochain, cette nouvelle offre de service sera offerte sur le site de Cergy-Pontoise, situé Quartier de la Préfecture, 2 Place de la Pergola.

Les allocataires seront reçus, après avoir préalablement pris rendez-vous :

- soit sur la [caf.fr](http://caf.fr) (rubrique contacter ma Caf),
- soit en contactant le 0 810 25 95 10 (coût d'un appel local depuis un poste fixe).

De plus, la CAF met à leur disposition un espace libre-service numérique, équipé d'ordinateurs connectés au [www.caf.fr](http://www.caf.fr) et d'imprimantes.

Les allocataires peuvent y réaliser leurs démarches en ligne, accompagnés si besoin, par un Conseiller service à l'usager.

### *Val d'Oise Magazine*

L'accès à la citoyenneté, à la culture et aux loisirs par les personnes en situation de handicap reste encore un défi pour lequel de Conseil Départemental du Val d'Oise s'investit chaque jour.

C'est pourquoi il a fait le choix d'améliorer l'accessibilité du magazine « Val d'Oise » aux personnes aveugles et malvoyantes.

Ce magazine est donc décliné en version braille intégrale ou abrégée et version sonore. Il suffit pour cela de vous abonner au 01.34.25.31.52



## Déclarations des revenus 2016

Il est prévu que la prochaine déclaration des revenus soit faite de façon dématérialisée ce qui peut être compliqué voire impossible pour certains citoyens.

Madame PAYSANT, comptable, vous propose bénévolement son aide pour cette déclaration sur internet et pourra vous recevoir sur rendez-vous le samedi matin en mairie

## La TNT passe à la haute définition

Le 5 avril prochain la TNT passe à la haute définition.

Il convient de vérifier votre installation et vérifier si l'équipement est compatible.

Comment vérifier son équipement ?

Un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur ou adaptateur relié à l'antenne râteau est HD :

LE 5 AVRIL 2016,  
LA TNT PASSE À LA HAUTE  
DÉFINITION



• Vous voyez sur  
votre équipement  
le logo « TNT HD »  
(norme MPEG-4).



• Vous visualisez le logo  
« Arte HD » à l'écran  
en vous plaçant  
soit sur la chaîne 7,  
soit sur la chaîne 57.

Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est nécessaire avant le 5 avril.

Aujourd'hui la plupart des foyers sont déjà équipés. Si un téléviseur n'est pas compatible HD, **il n'est pas nécessaire de le changer !** L'achat d'un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4 suffit. Cet équipement est vendu à partir de 25/30 €.

Un test de diagnostic pour savoir si son équipement est compatible TNT HD est disponible sur le site : [recevoirtnt.fr](http://recevoirtnt.fr) ou auprès du centre d'appel au **0970 818 818** (prix d'un appel local).

Le jour J, il faudra effectuer une recherche et mémorisation des chaînes.

Pour plus d'informations contactez le **0970 818 818** (prix d'un appel local) ou allez sur le site [recevoirtnt.fr](http://recevoirtnt.fr)

## Les hautillois ont du talent...

Lors du carnaval de Venise le public est composé de différentes classes sociales. Les masques et costumes garantissent l'anonymat, il est même possible de mentir sur sa classe sociale, son sexe, sa religion. La joie et l'anonymat sont au cœur de ce festival. Les Masques Vénitiens sont le summum du mystère de la beauté et de la séduction. Rien ne retient l'imagination autant que ces œuvres d'art.

Madame CAMUS s'est découvert une passion, celle de l'art du masque.

Elle mêle avec minutie strass, paillettes, plumes aux couleurs chatoyantes pour devenir de véritables œuvres d'art dignes des créateurs vénitiens.

Courant février vous pourrez venir découvrir ces magnifiques masques lors d'une exposition qui vous transportera de la Place Saint Marc au Palais des Doges en passant par le Pont Rialto.



## INFORMATIONS PRATIQUES

### **Horaires d'ouverture de la mairie :**

Mercredi : 9 h à 12 h      Jeudi : 14 h à 18 h      Samedi : 10 h à 12 h  
Le Maire et les conseillers municipaux reçoivent le samedi matin pour la gestion des affaires courantes.  
Le secrétariat sera fermé les 24, 26 et 30 décembre et le 2 janvier.

**⚠ Attention le 31 décembre le secrétariat sera exceptionnellement ouvert de 10h00 à 12h00 et fermé l'après-midi.**

### **Urgences & secours :**

- . SAMU : 15
- . Incendie et Secours : 18
- . Préfecture du Val d'Oise : 0 821 80 30 95
- . Gendarmerie : 01 34 46 88 88 (Magny-en-Vexin) – Urgence : 17
- . SIDPC 01 34 20 26 32 (Serv. Interminist. de Défense et Protection civiles)

### **Horaires déchetterie de Gasny :**

**⚠ Accès seulement sur présentation de votre carte !**

Du lundi au samedi : 9h00 /12h00 – 14h00 / 18h00

Fermée JEUDI, DIMANCHE et jours fériés.

**RAPPEL : les déchets verts ne sont plus collectés (ni par le SMIRTOM ni par notre agent technique) et doivent être déposés à la déchetterie de Gasny.**

**LES SAPINS (même dans des sacs à sapin !) NE SONT PAS RAMASSES PAR LE SMIRTOM, IL FAUT LES DEPOSER, EUX AUSSI, A LA DECHETTERIE !**

**Prochaine collecte des objets encombrants :**

**27/01/2016**



### **Annonceurs**

Nous tenons à remercier les artisans et commerçants annonceurs pour leur participation au bulletin communal. Nous vous invitons à faire confiance à leur expérience et leur savoir-faire. N'hésitez pas à les contacter ou les rencontrer.

### **Mairie de Haute-Isle**

- . Laurent SKINAZI  
Maire
- . Alain ERRARD  
1<sup>er</sup> Adjoint
- . Béatrice PAYSANT  
2<sup>ème</sup> Adjoint
- . Aline CADIC  
3<sup>ème</sup> Adjoint

146, route de la Vallée  
95780 – HAUTE-ISLE

Tél : 01.34.79.73.24

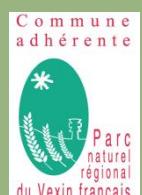
Fax : 01.34.79.71.21

E-Mail : [mairie-hauteisle@wanadoo.fr](mailto:mairie-hauteisle@wanadoo.fr)

Site internet :  
[www.hauteisle.fr](http://www.hauteisle.fr) (en cours)

Page Facebook : Haute-Isle

*« Ensemble agissons pour le renouveau de Haute-Isle »*



### **Entretien des haies et élagage :**

Les plantations, haies, arbres, branches, racines, etc...ne doivent pas gêner la circulation notamment le passage du camion collecteur des ordures ménagères, gêner la visibilité des panneaux, envahir les trottoirs et les chemins ruraux. Pour de bonnes relations de voisinage, il est également nécessaire de faire les élagages entre riverains.

### **Feux dans les jardins :**

Suivant la circulaire interministérielle du 18 novembre 2011, il est interdit de brûler à l'air libre en zones rurales des déchets verts et autres lorsqu'il existe un système de collecte et/ou une déchetterie.

ATTENTION, en cas de non-respect, la gendarmerie peut verbaliser.

### **Point de collecte des déchets face à la mairie :**

Il est trop souvent constaté que des déchets verts, électro-ménagers, cartons bruns et autres sont déposés au point de collecte face à la mairie. Ces dépôts, non ramassés lors de la collecte du SMIRTOM, sont considérés comme abusifs car ils doivent être apportés en déchetterie et peuvent donc être sanctionnés.

Pour rappel - le point de collecte est pour : les déchets ménagers, le verre, les journaux/ magazines, les emballages et ce pour les habitants du Chemin du Village (le camion ne pouvant y monter).

### **Relevés des compteurs d'eau :**

Si vous déménagez, il est impératif de prendre contact avec la mairie afin d'effectuer un relevé de votre compteur d'eau.